

HÉSINGUE

# À la Comète, une journée grand public « pour comprendre l'enjeu des droits de l'enfant »

Une journée particulièrement juvénile, dédiée aux droits de l'enfant, est proposée par la Comète de Hésingue et l'association Des droits pour grandir, ce samedi 9 septembre. Entretien avec Colette Duquesne, cofondatrice de cette association, fondée 32 ans après la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations unies.

Pourriez-vous nous présenter votre association et expliquer sa fonction ?

Avec Geneviève Avenard, qui est l'ancienne Défenseure des droits de l'enfant, nous avons fondé Des droits pour grandir en 2021. L'association, basée à Paris et comptant près de trente membres, se déplace dans toute la France. Geneviève a été défenseure des enfants pendant six ans, elle a une approche plus institutionnelle que moi, issue de la société civile. Pour ma part, j'ai été une enfant placée durant mon enfance, jusqu'à ma majorité. Après un master sur les droits de l'Homme et en tant qu'experte de la section France de l'ONG (organisation non gouvernementale) Défense de l'enfant international, je suis animée par le souci de donner aux enfants les plus éloignés de leurs droits les moyens d'agir. Nous nous sommes rapprochés en 2019, au moment des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989). Cette convention reste méconnue car nous

ne sommes pas encore entrés dans une culture du droit, on est davantage dans l'accompagnement éducatif. Nous proposons donc des animations de sensibilisation, une formation aux professionnels adultes et des ateliers de support. Nous intervenons aussi bien dans des centres d'accueil, des centres pénitentiaires pour mineurs, des collèges ou des lycées.

Quand on vous dit « droits de l'enfant » en France, vous pensez à quoi ?

La France est quand même un pays où ces droits sont plutôt respectés. On observe tout de même une problématique de pauvreté, qui s'accroît chez les enfants depuis 2018, tout comme l'inégalité des chances. Les parcours professionnels dépendent de la catégorie à laquelle on appartient. Aujourd'hui, ce qui change, c'est que les jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance demandent à être accompagnés, à faire des études, à se réaliser. On est aussi confrontés au problème des jeunes mineurs exilés, arrivant dans notre pays pour bénéficier d'une protection qu'ils ne peuvent avoir dans leur pays. Cela concerne entre 10 et 15 % des près de 130 000 jeunes accueillis par l'Aide sociale à l'enfance. Et, du fait de la convention internationale, ils doivent être protégés par le pays d'accueil.

« Une problématique de pauvreté qui s'accroît chez les enfants depuis 2018 »

Avez-vous un regard particulier sur l'Alsace ?

Hésingue, c'est un lieu privilégié, on le sait, avec un bon



« À la Comète, ils ont une attention particulière à la parole des enfants. Ils aspirent aussi à ce que leurs droits soient respectés, qu'il y ait plus d'égalité sociale », observe Colette Duquesne. Ici, un aperçu du spectacle « Mot de passe » de l'école de comédie musicale, proposé en clôture de ce samedi 9 septembre. Photo Mahir KARABABA

niveau de revenus. On est loin de ce que l'on peut voir en Seine-Saint-Denis ou dans d'autres quartiers déshérités. Nous, ce qui nous intéresse, c'est la diversité des enfants et la rencontre avec des jeunes, vivant une situation pas facile, pour les aider à surmonter leurs problèmes. En faire une force. Donner une amplification positive à une histoire qui ne doit pas être qu'une histoire tragique mais qui doit permettre de donner du courage pour l'avenir.

Pourquoi cet événement organisé en lien avec la Comète ?

On connaît l'équipe de la Comète depuis 2019. On a fait venir leur spectacle, *Mont Tré-*

*sor*, dans le Morvan, où j'ai été élevée. C'est une terre où on plaçait énormément de familles, dans les années 1960-1970. Ce n'est pas trop loin de Paris et c'est une région où s'est développée une culture de la nourriture allant nourrir les enfants des familles privilégiées. La terre étant pauvre et l'économie assez peu développée, l'élevage des enfants a apporté bien plus que celui des cochons, des chèvres et des vaches ! Pour en revenir à la Comète, on a, depuis, gardé et entretenu des relations. Ils ont une attention particulière à la parole des enfants, aspirent aussi à ce que leurs droits soient respectés, qu'il y ait plus d'égalité sociale.

« Faire comprendre aux jeunes qu'on a tous une part à faire »

En plus de l'écologie, est-ce que d'autres thématiques, comme celle du handicap chez l'enfant, vont être abordées ?

Non, parce que nous avons privilégié les parcours de jeunes qui se sont engagés dans des ateliers précis et parce que nous sommes limités en ateliers. Il ne faut pas oublier que l'on s'adresse à des personnes qui n'ont pas nos connaissances. Ce doit être une journée grand public, pas seulement récréative ou catastrophiste sur les droits des enfants, devant permettre de comprendre l'en-

jeu, d'écouter les enfants qui s'engagent, de se familiariser avec les notions d'égalité, de respect de l'autre et de protection, en ayant en tête l'intérêt supérieur de l'enfant. On souhaite faire comprendre aux jeunes qu'on a tous une part à faire, que ces droits ne doivent pas être battus en brèche.

Vous avez vous-même des enfants. Quel discours leur tenez-vous ?

Ils sont grands, je vais d'ailleurs être bientôt grand-mère ! Quand on a démarré l'association, ils m'ont beaucoup aidé, en termes de communication, pour notre site internet. J'ai trois enfants qui ont eu la chance d'être privilégiés, d'être bien conseillés, bien accompagnés. J'aime beaucoup citer Robert Badinter, disant que les droits de l'Homme, c'est le meilleur du patrimoine que nous allons léguer à nos enfants. Mais il faudrait que ce soit bien plus partagé dans sa conception. Et qu'on ne voit pas systématiquement les jeunes comme des délinquants, mettant en péril la société. Ce qui m'a surpris, quand j'étais en prison, c'est la méconnaissance élémentaire de leurs droits. Il y a un manque de connaissance de base, de réflexion et de prise de distance avec le quotidien.

Propos recueillis par Pierre GUSZT



Colette Duquesne, cofondatrice association Des droits pour grandir. DR



Geneviève Avenard, cofondatrice association Des droits pour grandir. DR

## EN PRATIQUE

L'événement « Les droits des enfants, c'est maintenant ! Et c'est à Hésingue » se déroule ce samedi 9 septembre, de 14 h à 18 h, à la Comète, 16, rue du 20 Novembre. Imaginé par l'association Des droits pour grandir et La Comète, cet événement se revendique comme participatif, convivial et ouvert à tous, sans inscription préalable. Plusieurs créations artistiques et des rencontres-débats jalonnent l'après-midi, dont « La France s'occupe-t-elle bien de ses enfants ? » (14 h 10-15 h environ) puis « Parlons jeunes, comment les droits de l'enfant sont-ils impactés par le changement climatique ? » (16 h 30 à 17 h environ). Cette journée s'achèvera par *Mot de passe*, un spectacle de danse interprété par les Z'étoiles de l'école de comédie musicale, sur le thème du droit à la vie privée et à l'intimité (20 h 30).

Plus d'infos sur [www.lacometehesingue.fr](http://www.lacometehesingue.fr)

## Cinq raisons valables d'y assister

Si Wilfried Laporal, directeur des affaires culturelles de la commune de Hésingue et directeur de la Comète, devait donner cinq bonnes raisons d'assister à cet événement, que mettrait-il en avant ?

■ **IL FAUT Y ALLER PARCE QUE...** « C'est une journée ouverte à tous, l'entrée est libre et gratuite. C'est fait pour la famille et on espère que ça va créer des débats au sein de la famille. Ce serait déjà bien de voir si les enfants connaissent leurs dix droits fondamentaux », observe d'une part Wilfried Laporal.

■ **IL FAUT Y ALLER PARCE QUE...** « Les droits de l'enfant, on n'en entend malheureusement pas parler. On s'en rend particulièrement compte en travaillant avec l'école de comédie musicale et les jeunes qui fréquentent la structure. On a commencé à travailler autour des droits de l'enfant en 2018, avec le spectacle *Mont Trésor*, puis par la suite avec *Chuut !*, ce qui a amené à la confection de cet événement grand public », poursuit le directeur de la Comète.

■ **IL FAUT Y ALLER PAR-**



Le spectacle de marionnettes « Le chat glouton », proposé par des jeunes lycéens de Boulogne-Billancourt. DR

**CE QUE...** « C'est l'occasion, pour les jeunes, d'interpellier des personnes en fonction, comme Éric Delemar [adjoint au Défenseur des droits et Défenseur des enfants] et Philip Jaffé [vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'Orga-

nisation des Nations unies]. Ils occupent des fonctions que les jeunes Français ne connaissent pas. C'est important de créer des événements où ils viennent à la rencontre des jeunes, c'est d'ailleurs dans leurs missions. C'est aussi l'occasion, pour des

jeunes ayant traversé des moments difficiles, de prendre la parole. »

■ **IL FAUT Y ALLER PARCE QUE...** « Nous avons choisi une thématique particulière, en s'appuyant sur l'écologie, car c'est une vraie inquiétude des

plus jeunes, on s'en rend bien compte en échangeant avec eux. On s'est beaucoup appuyé sur ce qu'ils voulaient dire, que ce soit au travers du *Chat glouton*, un spectacle de marionnettes créé par des jeunes de Boulogne-Billancourt. Ou de l'atelier slam, animé par Rachida Dahanou de la Comète. Dans le concours *Moteur !*, des jeunes ont pris la caméra et ont choisi quoi montrer, en prenant confiance en eux, en se décontractant, en s'engageant. »

■ **ET IL FAUT Y ALLER PARCE QUE...** « Sous cette forme et avec des personnalités aussi compétentes et prestigieuses, c'est une première à la Comète », note Wilfried Laporal. « C'est dans la prolongation de notre engagement, depuis deux ans avec « Les femmes de mars », sur les droits des femmes. Avec ces propositions en lien avec les droits de l'enfant, c'est une manière pour nous d'affirmer que la culture a sa place pour faire bouger les lignes. Qu'on a envie de voir un spectacle léger mais que quand il y a un message fort derrière, c'est mieux. »

P.G.